

4.4.5.2.3.3. Fourrés secondaires exotiques à *Leucaena leucocephala* des côtes rocheuses et trottoirs massifs et des falaises basaltiques semi-xérophiles

Code Cahiers d'Habitats CBNM : 1.7.2.3

Correspondance TMNHR : 87.1933 fourrés secondaires à *Leucaena leucocephala*

Zone de référence : Pointe au sel, Saint-Leu (X : 321979 ; Y : 7654169)



Photographie 158 : Fourrés à *Leucaena leucocephala*

Diagnostic structural

Cette végétation arbustive basse occupe de faibles superficies (20 m² tout au plus) et est physionomiquement marquée par *Leucaena leucocephala*. Cette végétation peut atteindre quelques mètres de hauteur (2 à 3 m en moyenne). La strate herbacée est caractérisée par un couvert herbacé graminéen abondant en ceinture du fourré et sporadique sous le fourré même.

Diagnostic écologique

Fourrés adlittoraux secondaires paraclimaciques des côtes rocheuses, des trottoirs rocheux massifs et des falaises basaltiques semi-xérophiles de la côte «sous le vent» à *Leucaena leucocephala*

N.B : Dans le cadre de ce cahier des habitats littoraux, est décrite la forme littorale de ce groupement qui sera également prise en compte dans sa forme optimale dans le cahier des habitats de l'étage mégatherme semi-xérophile.

Synécologie :

Cette végétation se développe sur la côte ouest de l'île en situation semi-xérophile. Le sol est humifère mais peu épais, la roche basaltique affleurant parfois. Ces fourrés sont souvent au contact des complexes pelousaires mésohalins à oligohalins. Ils caractérisent le passage à l'adlittoral où ils se mélangent alors avec les fourrés à *Lantana camara* et *Pithecellobium dulce* ainsi que les friches à *Panicum maximum*. A La Réunion, ce groupement est uniquement présent en situation semi-xérophile.

L'optimum écologique de ces fourrés se situe au sein de l'étage mégatherme semi-xérophile.

Syndynamique :

Ces fourrés s'implantent aussi au sein des complexes pelousaires à *Cynodon dactylon* et *Tephrosia pumila* var. *ciliata*, où ils constituent un stade de colonisation et de fermeture des pelouses sous la forme d'un prémanteau arbustif. Il en est de même pour les savanes à *Heteropogon contortus* ainsi que les friches à *Panicum maximum* notamment sur le site de la Pointe au sel. Ces fourrés apparaissent alors comme un stade paraclimacique d'évolution des végétations en situation semi-xérophile des trottoirs rocheux. Le développement de ces végétations traduit la perturbation des milieux, soit par abandon des activités d'écobuage ou des activités pastorales.

Synchorologie :

Ce groupement est caractérisé par une espèce exotique *Leucaena leucocephala*. L'espèce, originaire d'Amérique du Sud, est également présente sur les îles Maurice et Rodrigues. Elle possède une aire de distribution pantropicale à subpantropicale.

A l'échelle des Mascareignes, l'optimum écologique de l'espèce se situe au sein de l'étage mégatherme semi-xérophile.

L'état fragmentaire des données relatives à l'aire de distribution du groupement ne permet pas de préciser sa chorologie à l'échelle Indo-pacifique et plus largement mondiale. Toutefois, en Nouvelle-Calédonie, un groupement à *Lantana camara* et *Leucaena leucocephala* a été décrit phytosociologiquement. Sur le littoral de l'île de La Réunion, les deux espèces forment des fourrés distincts et n'apparaissent que très rarement ensemble.

Diagnostic flore

Ce groupement généralement paucispécifique est toujours dominé par *Leucaena leucocephala*. Les relevés se composent en moyenne de 7,9 espèces.

Espèce caractéristique du groupement : *Leucaena leucocephala*

Espèce caractéristique de variations: Aucune variation du groupement n'a été observée.

Flore compagne : *Heteropogon contortus*, *Cynodon dactylon*, *Panicum maximum*.

Variation du groupement

Aucune variation du groupement n'a été observée.

Valeur patrimoniale et menaces

Cet habitat ne présente pas d'intérêt floristique particulier. *Leucaena leucocephala* est une espèce exotique envahissante, originaire d'Amérique du Sud. Selon l'échelle d'invasibilité de LAVERGNE (*en prép.*), *Leucaena leucocephala* est cotée « 5 » et est considérée comme un « taxon exotique très envahissant dominant ou co-dominant dans les milieux naturels ou semi-naturels, ayant un impact direct fort sur la composition, la structure et le fonctionnement des écosystèmes ».

L'espèce caractéristique du groupement forme des fourrés qui constituent une menace pour les végétations indigènes environnantes des côtes rocheuses semi-xérophiles de la côte « sous le vent » et plus particulièrement les complexes savanicoles à *Heteropogon contortus* et les pelouses à *Cynodon dactylon*.

L'intérêt de cet habitat est agricole, *Leucaena leucocephala* est une plante fourragère.

Cet habitat présente un intérêt patrimonial faible.

Discussion syntaxonomique

En 1983, Michel HOFF décrit une association dont la nomination est la suivante :

Association : *Leucaeno-Lantanetum camarae* Hoff, 1994

Ce groupement pourrait être rattaché à cette association, d'un point de vue floristique. HOFF M., en 1994 définit ce groupement comme appartenant aux végétations rudérales, anthropiques et nitrophiles dont le cortège floristique se rapproche de ceux observés à La Réunion (*Panicum maximum*, *Passiflora suberosa*, *Leucaena leucocephala*...). Néanmoins, cette végétation décrite en 1983 évolue sur des sols calcaires contrairement aux fourrés à *Leucaena leucocephala* et aux fourrés à *Lantana camara* qui se développent à La Réunion sur un sol basaltique.

De plus, sur le littoral de l'île de La Réunion, les deux espèces *Lantana camara* et *Leucaena leucocephala* forment des fourrés distincts et n'apparaissent que très rarement ensemble. Les deux espèces possèdent leur optimum écologique au sein de l'étage mégatherme semi-xérophile. Ainsi, les investigations complémentaires futures (2012-2014) au sein de l'étage mégatherme semi-xérophile permettront de mieux appréhender le fonctionnement de cet habitat et de pouvoir justifier de manière plus pertinente son rattachement phytosociologique.